



**LÀ**

**où votre voix  
compte**

## **AVIS DE CONVOCATION**

Assemblée annuelle

Promutuel Horizon Ouest, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

**4 AVRIL 2023, À 19 H**

**Dans les salles 2 et 3 du Centre Multisports André-Chagnon**

3093, boulevard de la Gare

Vaudreuil-Dorion

### **INSCRIPTION**

Pour y participer, les membres-assurés peuvent s'inscrire en remplissant le [formulaire](#) à cet effet au plus tard le 28 mars 2023.

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

Les membres présents pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les administrateurs et poser des questions au conseil d'administration.

### **SIÈGES EN ÉLECTION**

Siège n° 3

Siège n° 6

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le 27 mars 2023, à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse [horizonouest@promutuel.ca](mailto:horizonouest@promutuel.ca). Les membres-assurés peuvent également communiquer à cette adresse courriel pour se procurer les documents de mise en candidature mentionnés ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le 3 avril 2023 à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible auprès du secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.

Il y aura un tirage de prix de présence.